

Table ronde 16 - Mercredi 28 sept. 2022 - 10h45

RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID : DU DÉVELOPPEMENT AU CONTRÔLE EN PASSANT PAR LE CLASSEMENT

INTERVENANTS



Animation par Stéphane SIGNORET

Olivier DEHAESE

Vice-président de Rennes Métropole en charge du climat et de l'énergie, Président de la Commission de chaleur et de froid de la FNCCR

Gilles FRANÇOIS

Président du conseil d'exploitation de chaleur de la régie du SYANE, Vice-président du SYANE et Maire d'Argonay

Thierry RESTIF

Vice-président de Roche aux Féées Communauté en charge de la transition énergétique, climatique et environnementale, Vice-président du Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine et Maire de Retiers

Yann ROLLAND

Président du Syndicat national de chauffage urbain (SNCU), Directeur général délégué d'Engie solution

Stéphane SIGNORET

Bonjour à toutes et à tous. Les collectivités sont au premier plan pour décarboner cette chaleur, ce froid et utiliser les réseaux qui sont des outils de mutualisation pour la production et la distribution. Pour en discuter lors de cette table ronde nous avons la chance d'avoir quatre intervenants :

Olivier DEHAESE, vous êtes Vice-président de Rennes Métropole en charge du climat et de l'énergie, Président de la Commission de chaleur et de froid de la FNCCR ;

Thierry RESTIF, vous êtes Vice-président de Roche aux Féées Communauté en charge de la transition énergétique, climatique et environnementale, et Vice-président du Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine et Maire de Retiers ;

Gilles FRANÇOIS, vous êtes Président du conseil d'exploitation de chaleur de la régie du SYANE et Vice-président du SYANE et Maire d'Argonay ;

Yann ROLLAND vous êtes Président du Syndicat national de chauffage urbain (SNCU) et Directeur général délégué d'Engie solution.

Stéphane SIGNORET

Ensemble, nous allons aborder ce sujet des réseaux pour en rappeler les fondamentaux et voir comment, dans le contexte actuel, leur développement peut être accéléré.

MONSIEUR ROLLAND, POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER L'IMPORTANCE DE LA CHALEUR DANS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN FRANCE ET LA FAÇON DONT LES RÉSEAUX S'ARTICULENT POUR RÉPONDRE À CE BESOIN.

Yann ROLLAND

Bonjour à toutes et à tous.

Pour commencer par une phrase choc : « Nous sommes très très bons, mais beaucoup trop petits ». Aujourd'hui, le chauffage représente 43 % des besoins en énergie de la population. Ce chiffre est extrêmement important, c'est la première source de consommation d'énergie aujourd'hui. C'est plus que l'industrie et que les transports. Ce chauffage est très peu décarboné, car moins de 20 % relèvent d'une énergie décarbonée. Les réseaux de chaleur sont, en la matière, très vertueux, car, lorsqu'on s'alimente à travers un réseau de chaleur, un peu plus de 60 % de l'énergie qu'on apporte aux ménages, aux industriels, provient d'une chaleur décarbonée. Le fait de se raccorder à un réseau de chaleur rend le chauffage trois fois plus vertueux. Nous sommes très très bons, car nous sommes à plus de 60 %, mais petits, car on ne représente que 4 % aujourd'hui de l'alimentation en énergie pour le chauffage de nos concitoyens. Mais notre ambition est grande puisque d'ici à 2030, nous voulons multiplier notre capacité à distribuer de la chaleur vertueuse par 2,5, presque 3. Nous avons également l'ambition d'avoir encore plus de chaleur décarbonée. Nous aimerions être proches des 75 %. La conjoncture nous aide à faire prendre conscience à nos concitoyens qu'il est temps de voir autrement que par de l'énergie fossile pour se chauffer et que les réseaux de chaleur sont la meilleure solution.

Stéphane SIGNORET

Merci pour ce propos introductif.

MONSIEUR DEHAESE, QUAND ON S'OCCUPE D'UNE COLLECTIVITÉ COMME RENNES MÉTROPOLE, ET AU NOM DE TOUTES LES COLLECTIVITÉS DANS CE CONTEXTE ACTUEL TRÈS TENDU, COMMENT CELA VOUS IMPLIQUE-T-IL SUR LA RÉFLEXION SUR LES RÉSEAUX ?

Olivier DEHAESE

Monsieur ROLLAND l'a dit la chaleur est aujourd'hui majoritairement issue d'énergies fossiles. Vous avez tous en tête l'actualité ou l'état de la crise énergétique sur les ressources fossiles. Outre le fait que nous avons besoin de décarboner pour lutter contre le réchauffement climatique, qui est une forme d'urgence, nous connaissons une deuxième forme d'urgence encore plus prégnante qui est la crise de l'énergie avec des augmentations exponentielles de prix depuis un an, celui du gaz en particulier, mais aussi l'électricité par conséquent, avec une plus faible disponibilité de la ressource et des tensions sur l'approvisionnement sans que la consommation ait baissé à hauteur de la rareté de la ressource. Ainsi, les prix ont largement explosé. J'ai eu l'occasion d'en parler lors de mon discours introductif hier matin. Les collectivités aujourd'hui sont extrêmement fragilisées avec une capacité à payer leur facture d'énergie très réduite. Certaines vont se retrouver en difficulté économique très forte. Les collectivités dont les bâtiments sont raccordés à des réseaux de chaleur, à 60 % en énergie renouvelable, et eau de récupération, sont dans une situation économique vis-à-vis de l'énergie plus aisée, puisque ce prix est moins monté que celui du gaz et de l'électricité. Les énergies renouvelables donnent, en effet, un prix plus stable. Nous observons aujourd'hui un grand mouvement de raccordement de ces bâtiments publics vers les réseaux de chaleur pour tenter de nous soustraire à ces fluctuations fortes des prix. De manière générale, la commercialisation du réseau est plus facile qu'il y a trois ans, quand le prix du gaz était à 15 € le mégawatt-heure, alors qu'il atteint désormais 150 €, voire davantage. Le réseau de chaleur est un outil de transition énergétique pour amener des énergies renouvelables au plus près des habitants. C'est aussi un outil de stabilité des prix et de garantie sur le long terme d'avoir des prix plus stables et plus lisibles dans le temps pour les collectivités et pour les habitants.

Stéphane SIGNORET

C'est donc un atout conjoncturel, qui peut avoir une incidence aussi sur du plus long terme. Pour passer plus que ces 4 % que vous évoquiez Monsieur ROLLAND, il va falloir créer de nouveaux réseaux, étendre des réseaux existants ou les densifier.

GILLES FRANÇOIS, À PROPOS D'ÉLARGISSEMENT DES RÉSEAUX, OÙ EN SONT LES PROJETS DU SYANE ? QU'AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT ET QU'EST-CE QUI EST EN COURS ?

Gilles FRANÇOIS

Nous sentons qu'effectivement la période est propice à l'accélération du développement de projets de réseaux de chaleur. En 2017, mon autre syndicat faisait déjà remonter un certain nombre de projets sur ces réseaux de chaleur. Nous avons décidé de créer une régie de chaleur de sorte à aider les communes dans la réalisation de leurs projets. Le réseau de chaleur demande un travail conséquent. En Haute-Savoie, les collectivités importantes, comme Annecy ou Annemasse, avaient déjà des réseaux de chaleur. Ces collectivités avaient les moyens de les mettre en œuvre, de les suivre et de les gérer. Pour autant, le réseau de chaleur reste un outil intéressant pour le reste du territoire où la densité est moindre. Cette régie nous permet de proposer un accompagnement aux communes qui le souhaitent, notamment dans la phase d'étude, quelle que soit la décision qui sera prise in fine. Une fois les études terminées, les collectivités ont le choix de passer par une DSP ou par une régie communale, ou de transférer cette compétence réseau de chaleur au SYANE, qui assurera toute la réalisation pour le compte de la commune, avec un comité de pilotage.

La commune continue de participer à ce comité, tout au long du projet, dans sa conception et réalisation. Il n'est pas question de dessaisir la commune de son projet, mais de l'accompagner, et de l'aider financièrement, car dans ce cas, la commune n'a rien à débours. Notre régie a été finalisée en 2018, et deux réseaux sont désormais en service : un petit réseau à Saint-Jeoire et un réseau plus important sur les deux communes d'Ambilly et Ville-la-Grand. Un troisième réseau est en cours de construction, et trois autres en sont au stade de l'appel d'offres. Par ailleurs, sept études, pour lesquelles les communes doivent désormais décider de la manière dont elles souhaitent réaliser leur réseau, sont achevées. Enfin, treize autres études sont en cours sur les communes du département. Depuis la création de cette compétence, une étude avait été réalisée en 2017, une en 2019, une en 2020, 14 en 2021, 19 en 2022. Ce monde bouge vite et fort. L'intérêt pour les réseaux de chaleur est évident. La plupart de ces réseaux se réalisent avec un transfert de compétences au syndicat, car c'est confortable pour les communes.

Stéphane SIGNORET

TOUTES CES ÉTUDES RÉALISÉES CONCERNENT-ELLES PLUTÔT DES PETITES VILLES OU EST-CE ASSEZ VARIÉ ?

Gilles FRANÇOIS

Le SYANE étudie toutes les tailles de réseaux. Certaines petites communes rurales souhaitent réaliser un petit réseau pour alimenter les bâtiments publics, un collège. Actuellement, le SYANE mène une étude pour la réalisation d'un très gros réseau pour la ville de Chamonix, dont la densité d'immeubles est importante. Le SYANE accompagne toutes les collectivités, quelle que soit leur taille. Les très grandes collectivités sont plus autonomes et ne nous sollicitent pas forcément. Mais certaines communes de taille significative demandent néanmoins notre intervention.

Stéphane SIGNORET

THIERRY RESTIF, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUE VOUS PRÉSIDEZ REGROUPE 16 COMMUNES. VOUS AVEZ EXPÉRIMENTÉ UNE SOLUTION ORIGINALE DE DSP. POUVEZ-VOUS NOUS DONNER DES EXPLICATIONS ?

Thierry RESTIF

Bonjour à tous. Roche aux Féées Communauté en effet regroupe 16 communes pour 27 000 habitants. C'est un petit territoire rural industriel et aussi périurbain situé dans la frange de Rennes Métropole. Les réseaux de chaleur concernent aussi le milieu rural. Sur notre communauté de communes, nous avons porté depuis dix ans des projets de développement et de construction de réseaux de chaleur. Un premier projet a été mis en service en 2014 pour une ville de 8 500 habitants, d'une puissance de 1,1 mégawatt-heure, en chaudière bois, alimente les bâtiments principaux collectifs, l'hôpital, la piscine, les salles de sport, les écoles, les collèges, etc. À cette époque, nous avons lancé une délégation de service public ce qui, pour un petit réseau de chaleur, n'est pas forcément gagné d'avance. Cette délégation a été confiée sur 25 ans à Nass & Wind. Le choix de la DSP s'est imposé, car nous n'avions pas de pôle technique et de compétences au niveau communautaire. Notre communauté de communes n'avait par ailleurs pas les moyens de porter en régie un investissement important et de le suivre dans sa durée.

Toutefois, nous opérons une mission de contrôle et nous sommes attentifs au bon déroulement et à la bonne gestion du projet dans la durée. Cela a été une première expérience de DSP. Nous avons ensuite souhaité aller plus loin, sur de plus petites communes. Une nouvelle délégation de service public a donc été lancée. Trois réseaux de chaleur ont été construits en même temps sur trois villes différentes : Retiers, ville de 4 500 habitants, Martigné-Ferchaud, ville de 2 700 habitants, et Cogne, ville de 1 500 habitants. Chacune de ces communes n'aurait pas pu porter une DSP pour monter un réseau de chaleur. Notre communauté de communes est parvenue à faire aboutir cette DSP avec un seul contrat, ce qui permet de mutualiser le coût de la chaleur entre les communes et entre les abonnés. Ces communes ne disposent pas de réseau de gaz, mais du fioul. Sur ce projet 3 100 mégawattheures sont distribués. Nass & Wind pilote et suit l'exploitation de ces réseaux sur l'ensemble du territoire.

Stéphane SIGNORET

J'aime beaucoup ce genre d'exemple qui montre une grande inventivité, en particulier quand il faut trouver des outils de mutualisation.

MONSIEUR ROLLAND, PEUT-ON RAPPELER AU NIVEAU NATIONAL CES FORTS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT ? EN EFFET, LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES ÉNERGIES A FIXÉ DES OBJECTIFS. POUVEZ-VOUS NOUS REDONNER LES ORDRES DE GRANDEUR ET CE VERS QUOI NOUS DEVRIONS NOUS DIRIGER ?

Yann ROLLAND

J'aime beaucoup le chantier de Rennes Nord Est que j'ai visité avec mes équipes et je vous confirme que cela avance plus vite que prévu. C'est un élément que nous pouvons mettre en relief aujourd'hui. Dans la conjoncture que nous traversons, nous n'avons jamais eu autant de demandes de raccordement. En matière de densification il y a plusieurs enjeux. Un premier enjeu est que nous devons, demain, parvenir à raccorder des clients particuliers. Aujourd'hui, les réseaux de chaleur sont faits pour les immeubles de tertiaire, pour les grands immeubles d'habitat public et les modèles économiques sont prévus pour cela. Pour autant, certains clients particuliers aimeraient en bénéficier également, car ils sont confrontés à l'augmentation du prix du chauffage. L'enjeu consiste donc à trouver la solution économique pour raccorder des particuliers. Il est vrai aussi qu'en matière de densification, le contexte réglementaire actuel nous aide, car jusqu'à l'été 2023

la mise en place du classement des réseaux rendra obligatoire le raccordement des nouveaux immeubles et des immeubles à rénover. C'est un atout pour le développement de nos réseaux de chaleur et pour atteindre les objectifs qui nous sont fixés. Pour répondre précisément à votre question sur l'objectif, aujourd'hui nous produisons environ 15 térawattheures d'énergie renouvelable et de récupération, qui sont utilisés dans nos réseaux de chaleur. L'objectif fixé par la réglementation au sens large de 2030 est d'atteindre 40 térawattheures. Parmi les enjeux à rappeler, nous avons aussi un enjeu de décarbonation et de verdissement de nos réseaux qui restent encore très important. Aujourd'hui, nous sommes à 60 %, mais ça n'est pas suffisant. L'objectif de la profession est d'atteindre près de 75 % en 2030. Par ailleurs, atteindre ces objectifs nécessitera non seulement de produire une énergie plus verte et plus renouvelable, mais aussi de multiplier le nombre de réseaux. C'est le troisième enjeu. Aujourd'hui, 833 réseaux de chaleur sont dénombrés, il en faudra 1300 de plus en 2030, soit deux de plus par département chaque année, ce qui paraît un objectif atteignable. Il serait plus difficile d'en développer deux par semaine. Nous sommes bien accompagnés par les bureaux d'étude, et la belle dynamique des collectivités devrait nous aider à atteindre cet objectif en 2030. Le chemin à parcourir est certes long, mais l'ambition n'a jamais été aussi grande, portée par les demandes de nos concitoyens, des collectivités et des industriels.

Stéphane SIGNORET

JE CROIS QUE L'ÉTUDE DE VIA SEVA A ESSAYÉ D'IDENTIFIER LES POTENTIELS ENDROITS OÙ DES RÉSEAUX PEUVENT ÊTRE INSTALLÉS.

Yann ROLLAND

Exactement, selon cette étude, il nous faudrait 1 340 réseaux de plus pour atteindre l'objectif en 2030. Je précise, et on ne les remercie jamais assez, que l'ADEME nous aide à développer ces réseaux de chaleur à travers le projet « Une ville, un réseau », qui accompagne les villes de moins de 50 000 habitants pour développer de nouveaux réseaux de chaleur, en proposant un taux d'aide pour les études atteignant quasiment 100 %. Cette aide rencontre un franc succès puisqu'à mi-septembre, 100 demandes d'études pour de nouveaux réseaux étaient enregistrées, alors que le rythme habituel de croissance était de 25 par an.

Stéphane SIGNORET

POUR FINIR SUR CETTE QUESTION D'EXTENSION OU DE DENSIFICATION, OLIVIER DEHAESE, COMMENT FAITES-VOUS ? COMMENT MENER UNE STRATÉGIE DE MOYEN OU LONG TERME POUR ÊTRE SÛR DE DÉVELOPPER CELA DE MANIÈRE ASSEZ IMPORTANTE ?

Olivier DEHAESE

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit un outil : le schéma directeur des réseaux de chaleur. Il est obligatoire pour les plus grosses collectivités. À Rennes Métropole, nous en avons conduit un premier en 2017-2018 qui a permis de planifier le développement du réseau nord-est. Au départ, nous avions deux réseaux : un réseau nord et un réseau est. Nous avons réalisé un premier schéma directeur avec des objectifs techniques et des objectifs de développement. Le résultat de ce premier schéma directeur a été validé par le Conseil métropolitain en même temps que le plan climat-air-énergie territorial que nous avons mis en œuvre avec un contrat de concession de travaux qui a finalement été attribué à Engie solution. La planification est vraiment importante. Un second schéma directeur est en cours, et concerne l'ensemble du territoire métropolitain et un scénario technique très ambitieux sur notre deuxième grand réseau de la ville de Rennes Sud, mais aussi le développement de réseaux plus petits dans les communes de la métropole. Nous recrutons de la maîtrise d'œuvre ou de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et bientôt de la maîtrise d'œuvre pour le développer sur la commune de Le Rheu. À Rennes Sud, la délibération sera proposée demain au conseil métropolitain, qui validera une première étape du schéma directeur avec un scénario extrêmement ambitieux tant sur le développement, plus de 30 kilomètres de réseaux à réaliser avec des montants d'investissement compris entre 90 et 100 millions d'euros, avec l'ambition de quadriller tout le quartier sud de Rennes et un verdissement très fort.

À ce jour, le réseau de Rennes Sud utilise environ 55 % d'énergie renouvelable et l'objectif est d'attendre 85 % avec le scénario technique que nous envisageons. Cela nécessite une planification et cela va nous permettre de nous lancer ensuite dans le renouvellement du contrat d'exploitation, car le contrat actuel se termine en septembre 2024. À partir de ce scénario technique et des ambitions de développement, nous initierons une procédure pour renouveler l'exploitation.

Stéphane SIGNORET

NOUS ALLONS REBONDIR SUR LE SUJET SUIVANT, L'INTERACTION ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET LES EXPLOITANTS. JE CROIS QUE VOUS AVEZ ADOPTÉ UNE FORMULE SPÉCIALE QUI EST UNE CONCESSION DE TRAVAUX, UNE SOCIÉTÉ AVEC UN ACTIONNARIAT MIXTE ?

Olivier DEHAESE

En effet, la délibération sera présentée demain soir. Pour l'instant, le réseau Rennes Nord Est repose sur une concession de travaux de durée longue. Pour notre contrat Rennes Sud, nous changeons un peu. Nous avons refait le travail dans le cadre du schéma directeur et je remercie toutes les « petites mains » qui ont réalisé cet important travail, et qui sont presque toutes dans la salle. Ce travail a consisté à réexplorer l'ensemble des modes de gestion possibles pour le réseau de chaleur, avec pour ligne de bénéficiaire d'une maîtrise publique la plus forte possible, en particulier sur les moyens de production d'énergie renouvelable. En effet, c'est aussi ce qui garantit la stabilité des prix et la vision de long terme. Après avoir exploré tous les modes de gestion possibles, nous nous orientons plutôt sur la planification des petits réseaux en dehors de la ville de Rennes, l'utilisation de notre régie des réseaux de chaleur qui fonctionne déjà sur un réseau avec un marché public d'exploitation sur la commune de Chartres-de-Bretagne. Nous envisageons aussi de nous réinterroger sur le mode de gestion de la commune de Vezin-le-Coquet, avec une reprise en régie. À Le Rheu, la gestion sera assurée par la régie des réseaux de chaleur de la métropole. En revanche, le passage en régie sur le réseau Rennes Sud semblait inaccessible, parce que nous n'avons pas, dans nos services, des agents spécialistes de la commercialisation. Pour autant, le souhait d'avoir une maîtrise publique relativement forte implique de changer par rapport à la concession de travaux. Le choix qui sera proposé au Conseil métropolitain de demain soir est de monter une SEMOP pour le développement de ce réseau Rennes Sud. Je n'ai pas de doute que cette proposition sera adoptée. Avec la SEMOP, la collectivité est actionnaire avec un opérateur privé sur le développement du réseau. L'actionnariat minimum est à 34 % et nous réfléchissons à mettre un peu plus, sans que la collectivité soit majoritaire, mais de sorte qu'elle soit représentée pour exercer nos responsabilités en matière de transition énergétique sur le territoire, qu'elle contrôle ce qui se passe sur le développement du réseau, en particulier sur le verdissement

et le passage à 85 % d'énergies renouvelables, tout en bénéficiant des compétences et des spécificités des opérateurs privés sur la commercialisation, sur la capacité à mutualiser techniquement des postes cruciaux que nous aurons du mal à avoir en interne et qui peut se mutualiser sur l'échelle parfois nationale sur certaines difficultés techniques.



Stéphane SIGNORET

Merci de nous avoir donné la primeur sur ces informations.

GILLES FRANÇOIS, POUVEZ-VOUS NOUS DIRE COMMENT CELA FONCTIONNE ENTRE LE SYANE ET L'EXPLOITANT ?

Gilles FRANÇOIS

SYANE chaleur est une entité, une régie à l'intérieur du SYANE, qui a l'autonomie financière avec un budget annexe, qui dispose d'une comptabilité analytique réseau par réseau, ce qui permet de connaître la rentabilité de chaque réseau. Toutes les décisions stratégiques sont prises par la structure du syndicat départemental, le SYANE, sur proposition du Conseil d'exploitation de la régie qui fait des propositions au syndicat. Financièrement, le syndicat ne subventionne pas la régie, mais sur la phase de démarrage, comme pour tous les nouveaux projets, une avance remboursable est proposée. Une fois que les réseaux entrent en fonctionnement et que la chaleur est commercialisée, le SYANE fait une avance remboursable. Bientôt, cette avance ne sera plus demandée, car nous serons capables d'avancer les autres projets à partir de ressources propres. Concernant le fonctionnement, pour toutes les communes qui nous ont trans-

féré leur compétence, nous assurons la totalité de la gestion. Le SYANE ne réalise pas les travaux, cela est géré dans le cadre de marchés de performance sur des groupements d'entreprises qui construisent la chaufferie, et l'exploite sur une durée, qui dépend de la taille du réseau et du montant des investissements. Pour le moment, le temps d'exploitation est compris entre 3 et 8 ans, période à l'issue de laquelle nous remettons l'exploitation en concurrence. Mais nous tenions à ce que celui qui construit soit celui qui exploite sur les premières années, de sorte à s'assurer des engagements sur la qualité du fonctionnement et sur le taux d'utilisation des énergies renouvelables. Nous sommes en relation permanente avec l'entreprise tant pour la construction que pour l'exploitation. Les communes continuent de suivre avec nous, pendant toute la vie du réseau, au travers de réunions lors de la phase de conception. Puis, le Comité de pilotage continue à se réunir toute l'année pour suivre le fonctionnement, voir s'il y a des écarts. SYANE chaleur assure toutes les relations avec les entreprises, ainsi que la commercialisation et la vente de la chaleur pour l'ensemble des réseaux. Je souhaite juste faire une parenthèse : nous raccordons tous les particuliers qui le souhaitent, et qui se trouvent le long des réseaux que nous construisons.

Stéphane SIGNORET

Merci pour cet exemple. Monsieur ROLLAND, nous sentons que les collectivités sont très mobilisées, elles ont envie de suivre. La forte dynamique que nous observons oblige à une forte communication entre les exploitants et les collectivités.

COMMENT VOYEZ-VOUS CET UNIVERST ? AU-DE-LÀ DE CETTE GOUVERNANCE ENTRE VOUS ET LES COLLECTIVITÉS, L'ENJEU DE RECRUTEMENT ET DE COMPÉTENCES EST PRÉGNANT, CAR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EST TENDU. JE SUPPOSE QUE VOUS AUSSI SOUFFREZ ÉGALEMENT DE CE PROBLÈME.

Yann ROLLAND

En effet, aujourd'hui, il y a de la place pour tout le monde. Le potentiel de développement est tel que tous les modes de gestion me conviennent. Le temps où nos entreprises vivaient leur vie par elles-mêmes et essayaient de gérer les réseaux toutes seules est très loin. Aujourd'hui, nous avons tous compris que la place des collectivités est celle du premier rang. Nous sommes là à leur service. C'est ce qui nous conduit aussi à développer de nouveaux modèles de gestion avec les villes. Nous sommes ouverts à tous les mo-

des de gestion, la SEMOP étant une très bonne solution, même si ma préférence va aux projets dans lesquels nous sommes impliqués, car c'est notre vocation d'entreprise. Mais la première place est celle de la collectivité. Sur le recrutement, nos entreprises du monde de la chaleur et de l'énergie emploient 60 000 salariés. Si nous voulons faire face au défi du développement qui s'annonce, il nous faut embaucher 10 000 nouvelles personnes par an. En 2030, notre filière aura doublé, employant entre 110 000 à 120 000 salariés. Nos métiers offrent de la place à chacun, quel que soit le niveau d'études, que l'on soit technicien, ingénieur ou autre. Cependant, comme l'ensemble des entreprises, nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement. Nous avons misé gros sur l'apprentissage et l'alternance. Notre entreprise accueille environ 10 % d'alternants, que nous embauchons en majeure partie à l'issue de leur formation. Nous avons beau être présents sur les salons, proposer des formations en apprentissage, nous peinons à recruter. Or, il sera difficile de relever le défi du développement sans ressources. Je n'ai pas de recette miracle. Je le redis : venez chez nous !

Stéphane SIGNORET

Je pense qu'effectivement tout le monde se pose cette question. Votre secteur fait partie de ceux qui essaient de former directement les gens dont ils ont besoin, car ce n'est pas évident de les trouver. Sur la décarbonation et le verdissement des réseaux, il faut passer de 15 à plus de 39 térawattheures d'ici quelques années, ce qui est colossal.

COMMENT POUVONS-NOUS FAIRE ? Y A-T-IL DE L'INNOVATION DANS LE DOMAINE ? NOUS N'AVONS PAS ENCORE PARLÉ DU FROID, POUVEZ-VOUS EN DIRE UN MOT, CAR L'ENJEU EST IMPORTANT ?

Yann ROLLAND

Si cette année, après l'été que nous venons de traverser, nous ne prenons pas conscience collectivement que nous avons intérêt à développer des réseaux de froid, je ne sais pas quelles conditions il faudrait réunir. Le breton que je suis n'aurait jamais imaginé qu'il ferait presque 40 degrés à Brest l'été. Nous comprenons tous que pour se rafraîchir, plutôt que se refroidir, il vaut mieux mettre en place des solutions collectives, qui sont bien plus efficaces que les solutions individuelles. Une solution collective utilise deux fois moins d'électricité pour produire du froid qu'une solution individuelle, elle rejette deux fois moins de carbone, et est bien plus performante. Malheureuse-

ment, aujourd'hui, il y a très peu de réseaux de froid en France. Nous en dénombrons seulement 24, ce qui représente un térawattheure en équivalent énergie, alors qu'il faudrait 20 térawattheures. Le champ des possibles est encore plus important qu'en matière de réseaux de chaleur et nos solutions collectives sont encore plus vertueuses qu'en matière de réseaux de chaleur. Ces réseaux de froid rejettent deux fois moins de carbone, et l'efficacité en térawattheures utilisés est deux fois supérieure. C'est aussi la possibilité d'utiliser une énergie verte et renouvelable. Le potentiel de développement de froid est considérable. J'espère que l'année que nous venons de traverser et la prise de conscience collective sur la nécessité de se décarboner et faire face au réchauffement climatique réveilleront un peu les citoyens.

Stéphane SIGNORET

ET SUR LE VERDISSEMENT, UN PEU D'INNOVATION ?

Yann ROLLAND

Oui, mais je pense que nous avons surtout à aller chercher la chaleur que nous n'avons pas cherchée jusqu'à aujourd'hui. Je pense notamment à la chaleur fatale, celle de nos industriels, de nos déchets. Le potentiel existant aujourd'hui autour du monde industriel en matière de chaleur et de récupération est considérable. Il y a une quinzaine de jours, nous avons signé le raccordement d'un data center pour récupérer sa chaleur. Des exemples comme celui-là se multiplient et il reste beaucoup à faire auprès du monde industriel pour récupérer cette chaleur. On estime aujourd'hui le potentiel de chaleur de récupération du monde de déchets à 15 térawattheures et 30 térawattheures de chaleur fatale à aller récupérer pour doper ces énergies vertes. Il reste beaucoup à faire pour verdir les réseaux. De nouvelles sources d'énergie apparaissent, comme la biomasse, la géothermie. L'eau du lac Léman peut même être utilisée pour des échanges chaud froid, et des techniques similaires sont développées en Méditerranée. À Marseille et à Monaco, une technique visant à faire de la mer une source d'énergie pour de la production d'énergie chaude ou froids est développée. Le potentiel existe, encore faut-il détenir les moyens de les développer. Si nous voulons être au rendez-vous des objectifs fixés, il nous faudra investir entre 20 à 25 milliards d'euros d'ici 2030.

Stéphane SIGNORET

Merci beaucoup. J'ai animé la semaine dernière un colloque sur la récupération de chaleur fatale dans l'industrie. Il existe tout un écosystème d'entreprises prêtes à trouver des solutions. Nous allons faire un tour de table des solutions renouvelables que chacun d'entre vous a pu mettre en place.

MONSIEUR RESTIF, SUR VOTRE TERRITOIRE VOUS AVEZ UN OBJECTIF PARTICULIER AUTOUR DE LA BIOMASSE. COMMENT LE METTRE EN ŒUVRE ?

Thierry RESTIF

Notre réflexion de monter des réseaux de chaleur remonte à plus de dix ans, avec la volonté de trouver des débouchés au bois de bocage transformé en plaquettes par les agriculteurs. Nous avons pour ambition de valoriser économiquement les haies bocagères. Parallèlement, nous avons lancé un programme de replantation de haies bocagères et les agriculteurs nous interpellaient sur la nécessité de trouver des débouchés pour le bois produit sur leurs exploitations. Nous avons intégré et imposé une part de bois bocage dans les cahiers des charges pour les délégations de service public. Pour ces deux projets, nous travaillons avec le collectif « Bois bocage 35 », association qui regroupe des acteurs agricoles du département, notamment des Cuma impliqués dans la production de plaquettes bocagères. Dans le premier réseau de chaleur, nous avons imposé 25 % de bois bocage et dans les trois autres plus récents, ce quota est passé à 50 %. La volonté politique de soutien et de structuration de la filière bois bocage avec les acteurs locaux est importante. Localement, les agriculteurs sont engagés à travers la Cuma locale dans la production de la plaquette, et ont investi il y a quelques années dans un broyeur. Ils construisent aujourd'hui une plateforme « Bois énergie » et un lien fort existe avec le collectif « Bois bocage 35 », qui fédère les groupes agricoles du département, qui achète le bois aux agriculteurs, qui établit des contrats d'approvisionnement de longue durée avec les gestionnaires de chaufferie, qui assure toute la logistique et qui travaille aussi sur le développement du label Huet. Ce label est un engagement qui permet de garantir la bonne gestion et les bonnes pratiques d'entretien du bocage et qui va jusqu'à demander la réalisation d'un plan de gestion du bocage chez les agriculteurs. Pour organiser ce travail et le mettre en place sur le terrain, un partenariat entre toutes les filières en Bretagne permettant d'avancer ensemble est organisé.

Stéphane SIGNORET

Merci. On voit qu'il faut aussi penser approvisionnement en amont. C'est très important.

MONSIEUR DEHAESE, EN MILIEU URBAIN, COMMENT AUGMENTER LA PART D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET RÉCUPÉRATION ?

Olivier DEHAESE

Nous imitons ce qui est déployé au sein de Roche aux Fées Communauté. Au-delà de la fourniture de biomasse et d'énergie, le bocage a aussi un atout dans l'amélioration de la qualité paysagère et globalement l'écologie et l'environnement sur des territoires. Dans notre région, le bocage est le paysage traditionnel historique. Il a été perdu avec les remembrements dans les années 60, 70 et l'intensification de l'agriculture. Reconquérir ces paysages est important du point de vue de la transition écologique. On en a vraiment besoin pour la qualité de l'eau et des sols. Le travail fait sur Roche aux Fées communauté est très inspirant pour tous les territoires de l'ouest. En milieu urbain nous avons une usine de valorisation énergétique de déchets. La métropole a investi 130 millions d'euros pour cela. Cela va permettre d'augmenter de près de 40 % la production de chaleur sans changer le tonnage incinéré. On en profite pour changer le turbot alternateur et produire un peu d'électricité, car la région en a besoin. Cela va accessoirement aussi augmenter la production d'électricité. On aura de l'énergie de récupération de manière plus massive qu'avant. Nous avons des installations biomasse. Le réseau Rennes Sud est à 55 % d'énergie renouvelable et nous devons passer à 85 %. Cela signifie très clairement la nécessité d'implanter une nouvelle chaufferie en biomasse avec plusieurs dizaines de milliers de tonnes de bois. Nous devons travailler, aussi avec l'ensemble des opérateurs de la filière sur la disponibilité de la ressource. Avec le pays de Rennes, nous sommes engagés dans une démarche qui s'appelle « Forêts, bois et territoires », qui réfléchit à ces sujets, car le bois que nous utilisons en énergie est du bois qui n'a pas été utile à d'autres fonctions plus nobles. La fonction la plus noble est celle de la construction à la fois dans les charpentes, mais aussi de plus en plus dans l'ossature bois des maisons. Nous avons des plans de développement, notre territoire connaît une croissance démographique importante, et la construction de nombreux logements. Et, à travers la RE2020, nous encourageons l'intégration de plus en plus importante du bois dans les constructions. Il reste alors tout un

tas d'activités connexes qui peuvent être valorisées en bois énergie dans des filières, avec des productions locales comme le bocage. Les deux grandes sources d'énergie renouvelable sont la récupération de l'UVE et la biomasse. Nous avons aussi conduit, avec le service transition énergétique et écologique, une étude de potentiel de chaleur fatale. Notre territoire compte peu d'industries, mais certains industriels ont de la chaleur fatale. Nous menons aussi quelques expérimentations côté froid sur le réseau Rennes Nord Est, mais le modèle économique n'est pas si simple à tenir.

Stéphane SIGNORET

GILLES FRANÇOIS, NOUS FINISSONS AVEC VOUS. IL Y A EU UN TEASER SUR LE LAC LÉMAN !

Gilles FRANÇOIS

Oui, il y a eu des fuites ! Vous n'ignorez pas que la Haute-Savoie est un département forestier. Cette forêt s'étend d'année en année. Nous sommes ainsi très loin d'épuiser la ressource en bois, car nous consommons moins de la moitié de l'extension naturelle de la forêt chaque année. Les potentialités sont là. Le bois d'exploitation pour la construction laisse beaucoup de déchets très propices à être utilisés dans nos chaufferies, et les filières s'organisent. Tout projet en biomasse voit son cahier des charges insister fortement sur l'utilisation locale du bois. Certains projets voient des unités de plaquette se créer dans des communes où des projets de réseaux sont en cours. Ces projets ne sont pas toujours capables de fournir la totalité, mais cette ressource de proximité doit être utilisée et se limiter à un rayon de 30 kilomètres. Nous avons donc développé beaucoup de biomasses. Un projet est également développé à Évian, sur le front de lac, pour alimenter en chaud et froid tous les grands bâtiments, casinos, hôtels. Le même projet pourrait être déployé sur le lac d'Annecy et le long du lac Léman. Nous menons actuellement une étude de géothermie profonde, procédé qui commence à se développer sur le bassin annécien. Ces études sont très onéreuses, et ce sujet très sensible devra être accompagné de beaucoup de communication, avec un volet scientifique important. Toutefois, c'est un procédé qui offre de réelles potentialités pour alimenter des agglomérations importantes comme celle d'Annecy. Un autre projet est en cours dans la vallée de l'Arve. Il s'agit cette fois d'utilisation de chaleur fatale depuis l'unité de valorisation des déchets. Nos réflexions portent

donc sur quatre sources d'énergie renouvelables, ce qui est déjà bien.

Stéphane SIGNORET

NOUS ALLONS FINIR CETTE TABLE RONDE EN PARLANT FINANCEMENT ET SOUTIEN PUBLIC. VOUS AVEZ DIT QUE L'IDÉE ÉTAIT QUE CHAQUE RÉSEAU SOIT FINANCIÈREMENT ÉQUILIBRÉ. COMMENT LES SOUTIENS PUBLICS PARTICIPENT À CET ÉQUILIBRE ?

Gilles FRANÇOIS

Chaque projet donne lieu, au moment où il est monté, à un plan d'affaires. Les projets sont exposés le plus en amont possible à l'ADEME. Nous exploitons aussi les certificats d'économie d'énergie qui permettent de ramener une part de subvention. Dans le cadre du plan de relance, un certain nombre de dossiers ont été montés pour accompagner de nombreux projets. Nous faisons également des prêts pour financer. Nous avons une relation importante avec les banques. Les banques disposent maintenant de beaucoup de fonds pour les énergies vertes avec des conditions d'accès plus favorables. Nous faisons ce travail d'optimisation et de recherche de tous les financements qui, additionnés, permettent de sortir un prix de chaleur compétitif. Il l'était déjà sur les premiers projets. Dans le contexte actuel, même si le bois a augmenté, nous sommes très pertinents sur notre modèle économique et la commercialisation devient plus facile. Sur le réseau d'Ambilly - Ville-la-Grand, il y a un certain nombre de copropriétés dont le gestionnaire de biens n'était pas très emballé par le réseau de chaleur et qui nous avait dit non. Le réseau a tout de même été construit, car nous avions suffisamment d'abonnés pour le faire. Le gestionnaire est finalement revenu sur sa position en souhaitant un réseau de chaleur.

Stéphane SIGNORET

MERCI BEAUCOUP. MONSIEUR DEHAESE, LE FONDS CHALEUR PEUT-IL ALLER PLUS LOIN ?

Olivier DEHAESE

En ce moment, l'aide à l'investissement est indispensable, elle permet de faire face à la hausse du prix des autres énergies. Je voudrais citer un autre dispositif de l'ADEME qui est connexe au fonds chaleur : le contrat d'objectifs territoriaux, très utile au développement des territoires, en particulier pour avoir

une animation territoriale autour des questions de réseaux de chaleur et de chaleur renouvelable. L'Ille-et-Vilaine en compte deux, dont un qui est en attente de renouvellement, près de Fougères. Un autre existe sur le pays de Rennes, il implique le syndicat départemental d'énergie. Cela permet aux SDE d'intervenir sur les compétences chaleur, ce qui n'était pas le cas au moment où Thierry RESTIF a lancé ses opérations. Aujourd'hui, le SDE accompagne des communes sur le développement de réseaux de chaleur. Les contrats d'objectifs territoriaux apportent de l'animation territoriale et facilitent l'accès au fonds chaleur, qui est indispensable en investissement. Il est absolument nécessaire de maintenir le bouclier tarifaire encore un peu pour aider à verdir les réseaux qui ont des parts de gaz relativement importantes. Certains ont encore entre 30 à 40 % de gaz, et risquent de subir des défauts de paiement d'un certain nombre d'abonnés, car la hausse du prix du gaz peut devenir insupportable pour certains ménages.

Dans une métropole comme la nôtre, les hausses de 15 % du tarif réglementé annoncées pour février mars pourraient faire passer dans la précarité énergétique plusieurs milliers de ménages, rendant plus difficiles les investissements si les impayés sont trop importants. Aujourd'hui, un certain nombre de collectivités sont en difficulté ou vont être en difficulté de paiement de leurs factures. Elles ont besoin d'un mécanisme de régulation des prix, ne serait-ce que pour se permettre la capacité à investir dans la rénovation de leur bâtiment et sur des raccordements à des réseaux de chaleur et pour développer du renouvelable. Faute de mécanisme de plafonnement et d'une régulation des prix pour les collectivités, l'année 2023 va être très dure. Concernant le biogaz, dont nous n'avons pas parlé, j'indique qu'il est possible de compléter la part non couverte par le bois ou les énergies de récupération par le biogaz, dont le prix atteint presque celui du gaz fossile. Il ne faut pas se priver quand il y en a.

Stéphane SIGNORET

Je suis d'accord avec vous.

NOUS ALLONS FINIR AVEC VOUS, MONSIEUR ROLLAND. LA FUTURE LOI EN PRÉPARATION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES N'A PAS L'AIR DE PARLER BEAUCOUP DE CHALEUR, ALORS QU'IL Y A UN ENJEU POUR REHAUSSER LE FONDS CHALEUR POUR ALLER JUSQU'AUX 25 MILLIARDS D'INVESTISSEMENTS QUE VOUS ÉVOQUIEZ. COMMENT PORTER CE MESSAGE AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS ?

Yann ROLLAND

Nous sommes tous déçus que cette loi n'en parle pas. Néanmoins, si le fonds chaleur augmente, ce n'est pas très grave. Je voudrais rappeler l'efficacité des euros investis dans nos métiers. Un euro investi dans un réseau de chaleur équivaut à 4 euros d'investissement complémentaire pour les entreprises locales. Bercy déclare que le meilleur investissement à la tonne de carbone évitée se trouve dans un réseau de chaleur. Même la Cour des comptes, qui a parfois la dent dure, qualifie nos métiers d'efficaces et regrette qu'il n'y ait pas assez de réseaux de chaleur en France. En 2020, nous étions autour de 350 millions d'euros par an dont la moitié consacrée aux réseaux de chaleur. En 2021, nous sommes passés à 370 millions d'euros par an. Les circonstances toutes particulières que nous avons traversées en 2022 ont poussé le gouvernement à doter le fonds de chaleur de moyens supplémentaires avec plus de 150 millions d'euros attribués pour dépasser les 500 millions d'euros. On voit ainsi la trajectoire à la hausse très significative en deux ou trois ans. Pour faire face aux 25 milliards qui nous attendent pour atteindre les objectifs de 2030, il faut atteindre un milliard d'euros dans les prochaines années. Nos collègues de l'ADEME font de très gros efforts pour défendre nos métiers et les réseaux de chaleur et ce que nous emmenons en énergie renouvelable et de récupération.

Stéphane SIGNORET

Et quand on voit les milliards pleuvoir un peu partout, ce ne serait pas idiot de les mettre ici.

JE VOUS PROPOSE QUE NOUS PRENIONS DES QUESTIONS DU PUBLIC.

De la salle

Monsieur ROLLAND vous disiez qu'un des enjeux pour développer le plus rapidement possible nos réseaux de chaleur serait de raccorder notamment un maximum de particuliers. C'est déjà le cas en Haute-Savoie. Et vous préconisiez aussi de s'intéresser aux industriels, de récupérer leur énergie fatale, mais aussi de leur vendre notre chaleur. Il me semble que sur les réseaux de chaleur nous devrions davantage nous inspirer de ce qui se fait dans le domaine de l'électricité et du gaz sur leur modèle tarifaire. Ne réfléchissons-nous pas trop sur un tarif unique alors que nous pourrions proposer des barèmes avec des seuils tarifaires en fonction de la consommation, de façon à

attirer davantage les industriels ? Il me semble que vous, les opérateurs économiques de concessions, vous pourriez être davantage force de propositions dans vos offres sur ce plan pour faciliter et développer les synergies avec les industriels.

Yann ROLLAND

Je pense que nous avons effectivement un modèle économique à reconstruire, à réinventer avec un mécanisme de solidarité. Si on fait payer aux clients particuliers le vrai coût de leur raccordement, nous ne parviendrons pas à les convaincre. Il faut aussi être compétitif pour les industriels, afin de faire face à d'autres sources d'énergie. Je veux ajouter que le monde industriel fait beaucoup d'efforts pour changer ses modes de consommation d'énergie, grâce au plan relance du gouvernement. Avec près de 750 millions d'euros investis, beaucoup d'industriels changent de source d'énergie et passent de l'énergie produite par du gaz ou de l'électricité à l'énergie produite par du bois, notamment la biomasse. Nous ne parvenons même pas à faire face à la demande.

Gilles FRANÇOIS

Nous allons un peu dans cette direction avec notre tarification s'agissant des raccordements. Ils sont souscrits pour une certaine puissance et nous avons des tranches dégressives en fonction de la puissance raccordée.

De la salle

Merci pour la qualité de vos interventions. J'ai une question pour Monsieur FRANÇOIS concernant les moyens humains dédiés à la régie. Est-ce que des choses sont mutualisées avec le syndicat ?

Gilles FRANÇOIS

Cela se met en place progressivement. Nous avons commencé avec un ingénieur chef de projet. Maintenant, nous en avons deux. Nous avons aussi recruté une personne pour faire la gestion. Des tâches étaient réalisées par le syndicat et refacturées à la régie en fonction du temps passé. Aujourd'hui, notre Directeur des énergies renouvelables du syndicat suit également la régie pour une quotité de travail. Nous allons aussi probablement recruter un troisième ingénieur assez rapidement. Sur toute la conception et réalisation des projets, un travail de suivi très important est mené, et nous recrutons au fur et à mesure que les projets se présentent.

De la salle

Je souhaitais juste rebondir par rapport au sujet des industriels. Il y a en effet un enjeu de compétitivité. Mais un très gros enjeu arrive du fait des efforts sur une offre 100 % décarbonée. C'est un enjeu pour les réseaux de chaleur qui sont rarement 100 % ENR. On trouve des solutions aujourd'hui, mais c'est un sujet sur lequel nous devons encore travailler pour aller plus loin.

Gilles FRANÇOIS

Une offre biomasse + biogaz est 100 % décarbonée. Un grand industriel de l'automobile sur le territoire de la métropole décarbone son usage de chaleur avec le passage en biomasse. Mais il aura besoin d'un complément, car la biomasse ne couvrira pas 100 % de son besoin. Pour le moment, le complément est assuré par le gaz, mais il faut encourager le passage au biogaz, en particulier ici, dans une région où nous avons une capacité de production en biogaz du fait de la présence importante de l'agriculture. Il faut aussi inventer des modes d'achats et de contrats d'achat pour qu'ils puissent avoir des accès directs, des tarifs stabilisés. Thierry RESTIF peut nous dire un mot sur le plus gros industriel de sa commune qui réfléchit à la décarbonation de ses process.

Thierry RESTIF

Un industriel important de l'agroalimentaire travaille sur un projet de chaufferie CSR (combustible solide de récupération). Il a aussi un projet de raccordement au réseau de gaz et un travail est mené avec le syndicat départemental d'énergie pour trouver une solution pour raccorder le site industriel de Retiers. C'est un projet conséquent. Nous sommes à 22 kilomètres du réseau qui pourrait être connecté. Pour nous, territoire rural, c'est aussi la possibilité d'avoir demain une dorsale biogazière qui peut être un vecteur de la transition énergétique. Nous travaillons sur notre territoire sur la mise en place d'un projet de méthanisation collectif avec 55 agriculteurs. Cette zone d'activité est déjà desservie en gaz, et le projet consiste à avancer un peu plus loin sur le territoire, là où le réseau de gaz pourrait être là demain grâce à cette dorsale. Les réseaux sont des vecteurs de la transition énergétique et peuvent permettre d'alimenter les réseaux et de trouver des solutions pour des offres 100 % décarbonées pour nos réseaux de chaleur.

Gilles FRANÇOIS

Il y a une demande extraordinaire aujourd'hui qui répond à trois enjeux. Il y a un enjeu de société pour nos industriels pour participer aussi à l'effort que nous faisons tous pour la transition énergétique et la transition climatique.

Il y a aussi un enjeu économique pour les industriels. On entend depuis quelques mois qu'un certain nombre d'industriels se mettent en semi-sommeil, car ils n'arrivent pas à faire face à l'augmentation extrêmement importante des coûts de l'énergie. Le troisième enjeu est un enjeu d'image. Aujourd'hui, des industriels doivent faire face à des clients qui veulent acheter des produits verts. Nous répondons à un appel d'offres de Renault pour décarboner 100 % de ses usines, parce qu'ils produisent des voitures électriques vertes. Cela correspond à une attente des clients qui est absolument essentielle. L'industrie est donc totalement mobilisée.

Olivier DEHAESE

Si je peux me permettre un complément sur le passage aux 100 % énergie, dans un appel d'offres ouvert la semaine dernière, un des groupements nous a proposé l'option de faire tout en bois. Pour doubler la puissance bois d'une chaufferie, économiquement ce n'est pas neutre et s'il y a une avarie sur la chaîne de distribution du bois, je ne sais pas comment alimenter la chaudière de secours. Mais beaucoup réfléchissent au sujet et essaient des propositions. Il y a encore quelques freins, mais effectivement le biogaz est une réflexion très intéressante.

De la salle

Je suis Vice-président du Syndicat d'énergie du Lot et Vice-président du Syndicat d'élimination des déchets qui a la compétence réseau de chaleur dans le Lot, le SYDED. Le SYDED gère les études, la mise en œuvre et l'exploitation en régie de ces réseaux de chaleur pour le compte des communes. Les premiers réseaux ont été mis en service en 2005. Aujourd'hui, le département compte quinze réseaux et la construction du seizième va commencer dans les mois qui viennent. Nous avons une première ressource qui est tout le bois des déchets. Le deuxième approvisionnement est un réseau de déchets de l'industrie du bois. Pour le troisième approvisionnement, nous avons une convention avec le département et nous récupérons tout le bois d'élagage des routes départementales. Cette ressource est bon marché et constante. La dernière source est

la mise en place d'un principe de récupération de la matière ligneuse des déchets de tonte, de taille, que nous récupérons. Pourtant nous rencontrons une difficulté avec Bercy, sur une question fiscale. Jusque-là, nos équipements n'étaient pas fiscalisés, mais cela semble changer. La FNCCR nous accompagne sur ce point. Nous sommes en discussion avec le gouvernement pour permettre aux collectivités de le faire. Comment pourrions-nous collectivement nous aider sur ce sujet ?

Olivier DEHAESE

C'est un sujet que nous avons abordé en Commission de chaleur et de froid de la FNCCR, sur lequel nous avons eu plusieurs fois des échanges avec Guillaume. J'ai demandé que l'on regarde avec les parlementaires de la FNCCR s'ils pouvaient essayer de glisser un amendement au projet de loi sur les énergies renouvelables sur ce sujet ou à défaut dans le prochain projet de loi de finances. Je ne promets rien parce que c'était déjà monté un peu une première fois et cela a été effectivement bloqué. Mais nous allons réessayer.

Yann ROLLAND

Nous constatons aussi un élargissement des sujets d'assiette. Nous avons des discussions avec Bercy sur l'assiette des sous-stations, des caniveaux quand il y en a. Je sens que la tentation est assez forte de trouver des moyens pour fiscaliser au maximum le dispositif.



De la salle

Je voulais vous féliciter, car je trouve que chacun mène des actions de développement fantastiques. Je pense que nous avons un boulevard devant nous. Les concurrents fossiles sont très élevés, les fonds européens nous annoncent des milliards, nous savons que les aides à l'investissement vont pleuvoir. Je voudrais savoir aujourd'hui ce qui vous freine chacun dans votre rôle.

Yann ROLLAND

Tout nous freine. Nous aimerions tous aller plus vite, mais il faut mesurer que cela prend du temps. Monter un réseau de chaleur en ne partant de rien demande trois à cinq ans pour alimenter un bâtiment. Et comme je le disais, si en plus nous avons les hommes et les femmes pour le faire, nous irons plus vite.

Gilles FRANÇOIS

Le temps et les moyens humains sont un sujet. Il faut parfois beaucoup d'entretiens pour recruter une personne, et parfois nous n'avons même pas de candidat. Nous ne ferons pas tous les réseaux la même année. Jusqu'à présent nous arrivons à sortir les réseaux en trois ans, ce qui est plutôt bien.

Thierry RESTIF

Sur notre territoire, nous avons déjà poussé les choses sur les réseaux de chaleur. Néanmoins, nous nous intéressons aux raccordements des particuliers. C'est complexe et coûteux, mais c'est à regarder. Nous allons nous engager dans un schéma directeur de développement des réseaux de chaleur. Cela nous donnera peut-être quelques idées. Ce sont des projets de longue haleine qui prennent du temps. L'ingénierie est aussi importante pour le milieu rural, mais pas seulement. Le SDE veut soutenir aussi le développement des réseaux de chaleur bois. Ce sera un plus pour les dynamiser dans les petites villes. C'est de l'ingénierie qui va aussi être développée pour sortir des réseaux de chaleur. Nous sommes accompagnés par des bureaux d'étude et nous travaillons aussi avec Indigo sur le suivi de notre délégation. Nous avons donc aussi des compétences sur lesquelles s'appuyer et cela est absolument primordial.



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

38^e Congrès FNCCR

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2022
RENNES - BRETAGNE